



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 121333

Texte de la question

Mme Brigitte Le Brethon souhaite interroger M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les retards constatés dans le passage de l'examen du permis de conduire. Le permis de conduire est aujourd'hui un outil indispensable à l'intégration dans le monde du travail. Or le nombre insuffisant d'examineurs entraîne des retards importants pour la présentation aux examens des candidats. Pour ne pas augmenter le coût de cette formation, qui est prolongée de fait en pareil cas, elle lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il envisage de prendre pour améliorer le fonctionnement de ce service public.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Le Brethon](#)

Circonscription : Calvados (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121333

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3093